

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Guillaume		X	
<b>MEMBRES VOTANTS</b>			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Éric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Florence La Rosa	X		
<b>ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE</b>			
Audrey CASLOT		X	
Sylvie TOSEL		X	
Bertrand ALLIOD	X		
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
Tiphaine BETSCHER		X	
Iris GARDON		X	
Quentin GARDON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Evane ZISSLER		X	
Jérôme GIROD	X		
Muriel TILLIER		X	
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>			<b>Suppléants assurant un remplacement</b>
Mme MOEBS	X		
Mme FORAY	X		
Mme BEAUCHAMP	X		
Mme BEGE	X		
Mme BENAU	X		
Mme BOISSON-FERRER	X		
Mme THOLLET	X		
Mme WAGNON	X		
Mme CHOPART	X		
Mme HARNICHARD	X		
M. BALLANDRAUX	X		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Mme Polak présidente A3V	X		
Mme Favre, directrice centre de loisirs		X	
D.D.E.N. M. J-P. Masson	X		

Heure de début : 18H05

Heure de fin : 19H30

**En préambule : présentation de la nouvelle directrice, remplaçante de M. Capra : Mme Bénédicte Enjalric.**

### **1- Sorties scolaires**

- CP : Grottes du Cerdon/ Jeux de piste/ Histoire contée ; deux ateliers autour de la préhistoire (tirs au propulseur et art rupestre)
- CE1/CE2 et CE2 en deux journées (Atelier poterie au musée d'Izernore, Ateliers Fouilles archéologiques)
- CE1 et CE2 : à venir le 3 juillet, visite de Salvaterra, parc médiéval dans le Rhône (nouveau, plusieurs activités sur une longue journée),
- CM1 : fin mai au château de Septème avec animations intéressantes (rallye-jeu avec énigmes)
- CM2 : Classe découverte à St Julien en Vercors de trois jours (activités intéressantes malgré une météo capricieuse : vélo, histoire, nature) + Sorties vélo dans le cycle d'apprentissage du « Savoir rouler » dont la sortie à la journée début juin (thème biodiversité et jeu de piste à Pérouges)

### **2- Rentrée 2023 /2024**

A ce jour, il y a 289 élèves inscrits, c'est-à-dire une légère diminution par rapport aux 302 actuellement. La répartition par niveau est la suivante :

51 CP	62 CE1	51 CE2	69 CM1	56 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

Les élèves seront répartis dans les classes suivantes :

- deux classes de CP,
- une classe de CP/CE1,
- une classe de CE1,
- une classe de CE1/CE2,
- une classe de CE2
- une classe de CE2/CM1,
- deux classes de CM1,
- deux classes de CM2.

Il est difficile d'appliquer les recommandations de limiter à 24 le nombre d'élèves dans les classes de CP au CE1 surtout pour les CE1 plus nombreux.

L'équipe enseignante est stable. Madame Enjalric rejoint l'équipe sur le poste de direction et avec la classe de CP/CE1. Les enseignants nommés sur les compléments de temps partiels et sur la onzième classe qui est sans titulaire définitif, seront connus mi-juillet.

### **3- Règles de vie communes école ET A3V-périscolaire**

Souhait d'une harmonisation entre l'école et le temps périscolaire.

M. Capra rappelle les règles générales déjà mises en place (billets jaune, rouge, messages clairs, dispositif PHARE)

Un ensemble de règles pour la bonne utilisation des différents lieux de l'école sera déployé sur l'école. Par exemple : dans les couloirs (rangement des vêtements, se déplacer dans le calme, comportement de sécurité dans

les escaliers), dans le préau (pas de ballons durs, règles de propreté) et la BCD (chuchoter, ne pas abîmer les livres), les espaces sanitaires (laisser les lieux propres, éteindre les lumières...) et la cour de récréation (faire attention au bruit pour les classes à proximité, interdiction d'aller seul(e)s au fond de la cour sauf pour poser son vélo en début de journée, utilisation correcte du banc, ne pas monter sur le mur, le grillage, respect du matériel structurel ou des jeux).

Proposition conjointe entre la direction de l'A3V et de l'équipe enseignante pour afficher ces règles dans les différents lieux afin d'en faire référence à tout moment. Elles seront présentées dès la rentrée dans les classes pour impliquer les élèves.

#### **4- Sports :**

Les séances de **Natation** se dérouleront le lundi après-midi pour les CM1 au premier trimestre, et pour les CE1 au troisième trimestre. La mairie a bien reçu les conventions à signer avec la piscine de St-Vulbas. Mme La Rosa fait rapidement la demande des transports car les effectifs élevés des classes ne permettent pas d'utiliser un seul autocar ordinaire. En attente des dates d'agrément, les enseignantes de CM1 solliciteront dès juillet les parents d'élèves sur leurs disponibilités d'accompagnement.

**Les parents qui ont passé les agréments et accompagné les enfants lors des différentes sorties en 2022-2023 sont GRANDEMENT remerciés par toute l'équipe pédagogique. Des parents se sont même portés volontaires pour éviter l'annulation de séances alors que leur enfant n'était pas dans les classes en sortie.**

Aussi tous les parents sont encouragés à anticiper l'obtention de l'agrément même une année en amont de l'accès par leur enfant à la classe concernée. La présidente de l'A3V précise qu'en accord avec la mairie, des animateurs (Jérémy et Corentin) peuvent éventuellement servir d'appui en cas de manque d'accompagnateurs. Cette solution n'est pas à prioriser et à garder en option.

**Le projet 2023-2024 « Ecole Multisport »** (encadrement d'une séance par classe et par semaine avec Jérémy, l'animateur sportif) est en cours de rédaction par M. Capra qui se rapprochera de la mairie pour validation. Mme Enjalric reprendra le projet déposé auprès de l'inspection pour compléter les contenus de toutes les périodes.

La programmation pour l'année 2023-2024 est la suivante :

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Cycle 2 : jeux traditionnels Cycle 3 : course d'orientation	Yoga	Ateliers gymniques	Tchoukball	Ateliers d'athlétisme

#### **5- Déménagement / rénovation**

Une réunion a eu lieu pour définir l'organisation entre l'équipe enseignante et la mairie. Le déménagement aura lieu le 16 août par des déménageurs. Des cartons sont mis à disposition dans l'école par la mairie.

La première tranche de rénovation (chauffage, isolation, menuiseries, rafraîchissement) pour le bâtiment avec les 8 salles de classe doit débuter en septembre. Dès la rentrée les huit classes déménageront dans 8 modulaires neufs achetés par la mairie, aux normes de construction (50 m<sup>2</sup>, isolation...) installés derrière le centre Innovance. Les élèves devraient revenir dans les locaux en janvier 2024.

La rentrée pour ces 8 classes se passera donc à un nouveau portail installé entre le centre Innovance et l'école maternelle. Un nouvel espace clos sécurisé va être créé derrière le centre Innovance. L'organisation pour amener les enfants à la cantine, etc...est anticipée et sera définie d'ici la rentrée.

Une deuxième tranche de rénovation fait l'objet d'un concours d'architecte. Elle concerne une restructuration complète de l'autre partie du bâtiment, pour accueillir d'autres classes, des salles pour le scolaire et le périscolaire. Les modulaires seront de nouveau utilisés lors de cette période de rénovation.

## **6- Municipalisation**

Au 1<sup>er</sup> septembre, tous les services périscolaires, extra-scolaires, restauration, micro-crèche sont repris par la mairie. Les animateurs salariés ont déjà reçu leur contrat.

L'assemblée générale de l'A3V aura lieu le 5 juillet à 19h à l'auditorium.

Un communiqué rédigé conjointement suite à une réunion entre la mairie et les représentants de parents d'élèves va être diffusé très prochainement d'ici fin juin. Le fonctionnement d'accueil et de prise en charge des enfants ne devrait pas être beaucoup modifié.

Questions de la directrice de l'A3V soumise par un membre du bureau de l'A3V :

- Demande de mutualisation des PAI entre l'école et l'A3V : le directeur et la future directrice précisent que légalement ce n'est pas possible d'avoir un seul lieu, les traitements doivent être multipliés par autant de lieux d'accueil (ex. traitement pour asthme : un à l'école, un à l'A3V). La demande est entendue que les directrices de l'école et de l'A3V s'accordent au cours d'une rencontre sur un regard global de tous les PAI reçus après la rentrée.
- **Rappel aux parents** : Le cahier de liaison est seulement adressé aux échanges avec l'enseignant(e) et en aucun cas avec l'A3V. Un mot sera ajouté dans les cahiers pour rappeler aux parents le mode de communication avec l'A3V en cas de maladie, d'enseignant(e) absent(e) (annulation de cantine à plus ou moins 72h, respectivement Ineo ou e-mail )
- Gestion des élèves à comportement difficile. M. Capra précise que l'enfant qui est sorti de l'enceinte de l'école à plusieurs reprises a toujours été sous la surveillance d'un adulte, enseignant ou animateur. La nette amélioration de la communication entre l'école et l'A3V a été grandement appréciée. La présidente, au nom de la directrice, renchérit sur la volonté de poursuivre ce souhait de continuer un accord cohérent sur les règles de vie, la vigilance sur tous les comportements sur tous les temps d'accueil (remarque conjointe sur les billets voués à faire réfléchir les enfants concernés et à les inciter à une réponse.)

## **Remarques diverses**

La manifestation de « La Grande Lessive » a été très appréciée par les parents d'élèves, ravis d'admirer les œuvres de leurs enfants.

Le président  
M. Thierry Capra,  
Directeur de l'école

La secrétaire de séance  
Mme Moebis,  
Représentantes de parents d'élèves